Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie

suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 2 (1956)

Heft: 12

Rubrik: La vie de la colonie suisse de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Carnet du Messager Suisse

ouvert à tous les abonnés

Dans cette rubrique nous publierons, gratuitement pour les abonnés, les événements * qui nous seront communiqués au cours du mois.

Fiançailles

Madame et Monsieur Léo Dupuis-Gerber, à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret) sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Mademoiselle Maryse Dupuis avec Monsieur Joseph Reynies, de Clifton New-Jersey U.S.A.

Décès

On nous prie d'annoncer le décès de Madame Meyer-Meyer, à Wædenswil, Schænenbergstrasse 28, mère de Monsieur Ferdinand Meyer-Dambach, Président de la Société suisse de tir de Paris.

La Société Mutualiste Suisse nous prie de faire part du décès de Monsieur Charles Mühlemann, survenu à Zurich en décembre. M. Mühlemann était agent de la Société pendant 40 ans et durant la dernière guerre s'est beaucoup dévoué pour le colis suisse.

* Naissances, fiançailles, mariages, décès.

Exposition

Harmonie dans la Nature Ed. M. SANDOZ

au CERCLE VOLNEY, 7, rue Volney, Opéra 28-10

Les après-midi jusqu'au 10 février, de 14 à 19 h., dimanche compris.

Dans notre prochain numéro, cette remarquable exposition fera l'objet d'un article détaillé.

28 Février

CONCERT de la Société Philarmonique de Paris (Salle Gaveau)

Réservé au groupe des instruments anciens de la Schola Cantorum Basiliensis. Direction: Weuzinger.

La Vie de la Col

Dimanche 12 Février

Fête annuelle de la PRO TICINO

BANQUET à 13 h. 30 précises, au Soleil de Mogador 28, rue de Mogador

Tous les Tessinois et leurs amis sont chaleureusement invités. - S'inscrire auprès de:

MM. BAUMANN, 8, rue de Mulhouse (Gut. 36-81)
BONETTI, 26, rue Guynemer (Littré 06-85)
BECKERT, 31, rue Nationale (Por. 00-81)
CHIESA, Café Le Français, 3, av. de l'Opéra
(Opé. 88-20)
VALCHERA, 107, rue Ordener (Montm. 32-71)

Cercle Suisse Romand

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Cercle aura lieu le Dimanche 19 Février 1956, à 16 heures précises au Soleil de Mogador, 28 rue de Mogador à Paris.

A cette occasion, le Comité organise un Dîner-Amical

où sont cordialement invités les amis du C.S.R.

Le menu qui nous sera servi par notre ami Berger donnera satisfaction aux plus gourmets et le prix: 850 fr. service compris, vins en plus, est très raisonnable.

S'inscrire au plus tôt auprès du président: W. Tapernoux, 50, rue Servan, Paris XI^e. ROQ. 87-80.

Le Comité

Le Ministre de Suisse, Président d'honneur et le Président en charge de la

Société Helvétique de Bienfaisance de Paris

prient les Membres de la Société d'assister à

l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

qui se tiendra dans les salons de la Légation de Suisse 142, rue de Grenelle, le samedi 18 février, à 17 heures.

La convocation ci-dessus concerne tous les membres de la Société Helvétique de Bienfaisance. Nous souhaitons qu'un grand nombre d'entre eux viennent assister à notre assemblée annuelle. Ils pourront ainsi se faire une idée plus exacte de nos efforts et ils manifesteront l'intérêt qu'ils portent à nos compatriotes malheureux.

Le Bureau.



nie Suisse de Paris

Matinée Familiale

Il nous est particulièrement agréable de porter à la connaissance de nos amis que, grâce à des circonstances exceptionnelles, nous pouvons présenter dans notre Salle des Fêtes, le dimanche 29 janvier, à 14 h. 30, le film *Marie-Louise*, en 16 mm. En même temps sera projeté un film documentaire intitulé *Mitin* sur des insectes méconnus ou insectes vainqueur-vaincus et un dessin animé.

Droits d'entrée : adultes, 200 francs; enfants jusqu'à 15 ans, 100 francs.,

Nous espérons que nos membres seront nombreux à profiter de cette occasion unique.

Cercle Commercial Suisse - Cours du Soir

Nous avons le plaisir de rappeler à nos amis que la deuxième période des cours du soir commencera le 1^{er} février prochain. Les cours ont lieu de 20 à 22 heures.

Lundi
Anglais 1^{er}
Anglais 2^e
Français 1^{er}
Sténographie
(cours de vitesse)

Mardi Allemand 2° Français 2° A Mercredi Espagnol 1^{er} Comptabilité

Jeudi Allemand 1er Français 2e B Vendredi

Allemand 3° Français 3°

Degré d'enseignement : 1° degré : pour débutants; 2° degré : moyen; 3° degré : supérieur.

Prix des cours: 1.600 francs, payables à l'inscription, pour un cours complet de quatre mois, donnant droit à deux heures de leçon consécutives par semaine.

Conditions d'admission: Nos cours sont exclusivement réservés aux membres du Cercle Commercial Suisse. Les adhésions sont reçues au moment de l'inscription au cours. La cotisation annuelle est actuellement de 800 francs, plus un droit d'inscription de 100 francs. Il est bien entendu que les étudiants déjà inscrits pour la première période (octobre à fin janvier) continueront les études commencées en octobre.

Nous sommes disposés à recevoir de nouveaux élèves et à former de nouvelles classes de débutants, à moins que leurs connaissances leur permettent de fréquenter les classes déjà commencées.

Dates d'inscriptions: Les inscriptions sont reçues au Secrétariat II, aux heures d'ouverture habituelles (9 à 12 heures et 14 à 18 heures, sauf le samedi aprèsmidi), et aux jours et heures suivants:

Mardi 24 janvier : de 20 h. 30 à 21 h. 30. Samedi 28 janvier : de 15 heures à 17 heures.

Nous invitons nos amis et les personnes qui s'intéressent à ces cours à se faire inscrire sans tarder, afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour la formation de nouvelles classes.

Examen de fin d'études : En fin d'études, les

étudiants auront l'occasion de passer un « examen de fin de cours ». Les épreuves seront sanctionnées par un certificat qui sera délivré aux étudiants ayant satisfait aux exigences de l'examen.

Cercle Suisse Romand

Sous la haute Présidence de M. le Ministre de Suisse en France, le Cercle Suisse Romand a organisé sa Fête de Noël, le samedi 17 Décembre à l'Aéro-Club

Le succès de cette soirée fût complet, 170 enfants reçurent du Père Noël jouets et friandises après avoir assisté à un programme spécialement étudié à leur intention, où le clown Aimé-Théo et les Mariomains furent à l'honneur.

Le bal de Nuit fût des plus animés.

Le Comité remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête et leur donne rendez-vous pour la prochaîne soirée de Noël fixée au 15 Décembre 1956. Le Comité.

A la Société Helvétique de Bienfaisance

L'œuvre des Colonies de Vacances ne paraît pas suffisamment connue des membres de la Colonie Suisse de Paris.

Grâce à Pro-Juvente, généreusement et admirablement organisée et dirigée et avec la charitable collaboration de la Société Helvétique de Bienfaisance, nos jeunes compatriotes, garçons et filles, âgés de 4 à 10 ans peuvent profiter de vacances d'été en Suisse pour une durée d'un à deux mois environ.

Il s'agit naturellement en premier lieu de familles dont les ressources ne leur permettent pas d'offrir à leurs enfants le réconfort d'un long séjour dans petre been Peys

notre beau Pays.

Cette œuvre s'adresse aussi aux parents qui n'ont la possibilité de payer qu'une partie seulement de vacances suffisantes qui devraient permettre à leurs enfants de s'épanouir dans nos campagnes splendides, autour de nos lacs et sur nos montagnes.

Il ne s'agit pas seulement d'enfants indigents car

Il ne s'agit pas seulement d'enfants indigents car nous nous chargeons également d'accompagner en

Suisse les enfants invités.

Chers Compatriotes, faites connaître autour de vous l'Œuvre des Colonies de Vacances de la Société Helvétique de Bienfaisance. Signalez-nous les familles dont nous connaissons la discrétion et qui hésitent à s'annoncer.

Nous désirons les aider dans toute la mesure du possible pour que nos enfants profitent abondamment de leurs vacances, qu'ils aient la joie de connaître vraiment notre beau Pays lointain, d'en apprécier le charme, la poésie, d'en connaître l'esprit, d'y amasser des souvenirs de jeunesse qu'ils conserveront leur vie entière.

Que les parents intéressés se renseignent dès à présent à nos bureaux, 13, Rue Hallé, Paris-XIV°. Téléphone : Gobelins 13-93. Métro : Denfert-Rochereau.